

La Wallonie s'organise face au traité transatlantique

«Quand j'étais Premier ministre, au Conseil européen, nous avons fait écrire qu'il fallait de la transparence dans la négociation du traité.» **Elio DI RUPO**

22 mois de négociations opaques déjà entre l'Union européenne et les États-Unis

La négociation du traité de commerce entre l'Europe et les USA s'accélère. Mais il agite de plus en plus le débat politique et communal.

● **Catherine ERNENS**

C'est une course citoyenne, syndicale, et désormais résolument politique, contre la montre européenne et américaine. Les dirigeants de l'Union européenne ont annoncé le 20 mars dernier vouloir conclure «le traité transatlantique» ou TTIP (Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement) entre l'Union européenne et les États-Unis d'ici la fin de l'année. Aboutir avant le départ du président des États-Unis, Barack Obama ? C'est l'objectif.

Du coup, la mobilisation s'accélère ces dernières semaines, des actions fleurissent un peu partout, au départ des communes mais aussi dans nos parlements. Petit à petit, mois après mois, c'est un effet boule de neige. «*Il n'y aura jamais eu autant d'intérêt citoyen pour un traité de ce type*»,

souligne Nicolas Van Nuffel, responsable du département Plaidoyer du CNCD-11.11.11. «*Et ce n'est pas sans raison, ajoute-t-il. Ce traité va toucher le quotidien des gens de leur lever à leur coucher, dans tous les domaines de leur vie.*»

33 Communes wallonnes se déclarent hors traité

Quelque trente-trois Communes wallonnes se sont déjà déclarées «hors traité transatlantique» en votant une motion en ce sens. D'autres organisent des débats pour informer les citoyens, comme Mons le fera prochainement (voir interview). Certaines communes (une dizaine pour le moment), par contre, préfèrent souscrire à la poursuite des négociations entre États-Unis et Europe.

Quoi qu'il en soit, le débat est là. «*Ces motions de "communes hors TTIP" restent symboliques. Elles sont là pour susciter le débat*», reconnaît Nicolas Van Nuffel. Et pour que nos élus se positionnent.

Au niveau de la Belgique francophone, si Écolo et le PTB ont marqué dès le départ une opposition virulente et massive au traité, tous les autres partis ont adopté des positions plus nuancées, renforcées au fil des mois.

Le cdH, et désormais le PS depuis lundi dernier, exigent la suspension des négociations et la révision du mandat donné aux négociateurs européens.

L'évolution de la position du PS est notable puisque c'est le gouvernement précédent, en la personne... d'Elio Di Rupo Premier ministre, qui a approuvé le mandat pour que l'Europe négocie avec les États-Unis, en juin 2013.

Le MR, isolé dans sa volonté de poursuivre les discussions, ne ferme pas les yeux non plus. «*Le député européen libéral Louis Michel, lui-même, a dit en son temps qu'il voterait contre ce traité s'il devait remettre en cause notre modèle social*», note Nicolas Van Nuffel.

«*Nous pensons que si les négociateurs européens veulent aller vite maintenant, c'est parce qu'ils sentent que la mobilisation citoyenne à travers l'Europe est de plus en plus forte. Ils ont sans doute peur que, dans un an, au moment d'un vote, il n'y ait plus une majorité pour approuver le traité*», analyse enfin l'expert du CNCD-11.11.11. ■

« Il n'y aura jamais eu autant d'intérêt citoyen pour un traité de ce type. »

« A Mons, nous ou vrons le débat »

Elio Di Rupo, votre parti a décidé lundi dernier de s'opposer au traité transatlantique.

Nous avons toujours dit

qu'il fallait des balises. Mais à

présent nous sommes extrêmement inquiets. Le PS exprime son refus de ce traité dans tous les parlements où nous sommes. Ce qui nous inquiète, c'est la libéralisation non seulement du commerce mais de tous les services, allant des soins de santé à l'enseignement. L'autre inquiétude, c'est le tribunal arbitral. Il

est insupportable que nos tribunaux puissent perdre la main au profit de multinationales privées.

À Mons, votre ville, vous n'avez pas voté de motion contre le traité transatlantique, au contraire d'autres communes en Wallonie.

L'essentiel n'est pas de voter une

motion contre. Et puis, à Mons, nous avons une majorité PS-MR. Et le MR considère le traité comme la dernière merveille du monde. Dès lors, nous avons convenu d'organiser un débat. Nous avons invité le négociateur du traité de la Commission européenne Monsieur Jean-Luc Demarty et celui-ci

a d'ores et déjà accepté l'invitation. Les élus communaux pourront débattre avec lui ce 19 mai et c'est ouvert au public.

Qu'avez-vous fait sur ce dossier devenu si inquiétant quand vous étiez Premier ministre ?

Au Conseil européen, nous avons fait écrire qu'il fallait de la transpa-

rence dans la négociation du Traité. Mais au dernier conseil sommet, en présence de Charles Michel bien entendu, ce mot «transparence» a été supprimé. Voilà qui nous inquiète au plus haut point. Le PS demande à présent que le mandat des négociations soit revu. Pas question de

chèque en blanc à une commission qui irait négocier sans rendre des comptes.

Nous avons, en Europe, des standards de défense des consommateurs. Il n'est pas question que toutes nos protections, construites depuis des décennies, se perdent au profit d'un modèle ultralibéral.

Pourquoi le PS se mobilise-t-il à ce stade ? Qu'est-ce qui fait l'urgence ?

La commission européenne est nourrie aujourd'hui d'un sentiment ultralibéral. Ce qui fait redémarrer l'urgence du dossier, c'est que le conseil européen veut aboutir vite. Pourquoi veulent-ils soudain se précipiter ? Nous pensons le contraire. ■ **C.Ern.**

«Le Parlement wallon doit dire non»

André Antoine (cdH), vous présidez le Parlement wallon, et vous représentez aussi en 2015 la

Belgique au niveau de la Conférence des assemblées législatives des régions d'Europe (CALRE). Vous réclamez une suspension des négociations du TTIP, sous peine d'un rejet pur et simple. Pourquoi ?

Je veux une résolution wallonne pour entraîner le mouvement, faire pression sur nos élus européens ainsi qu'au sein du comité des régions ou au CALRE. Et puis, le parlementaire wallon ne doit jamais oublier qu'il est aussi parlementaire belge et euro-

péen. 80 % de l'activité publique en Wallonie est conditionnée par les directives européennes.

Notre responsabilité est de nous interposer. Le traité, oui. Être maltraité, non. Être maltraité, c'est négocier à la hussarde parce qu'Obama va partir. Être maltraité, c'est être contraint par des lobbys étrangers.

d'exploitations agricoles dont la superficie moyenne fait 14 hectares. Les États-Unis, c'est 2,2 millions d'exploitations d'une moyenne de 169 hectares. L'échelle de production est totalement différente. Les Américains ont une tolérance des poulets chlorés, des hormones que nous interdisons. Je veux protéger nos producteurs locaux mais aussi nos consommateurs. La crainte est aussi de voir la diversité de nos

produits, par exemple les fromages, se raréfier.

L'Europe a des normes sanitaires, par exemple, beaucoup plus strictes.

L'Europe peut jouer au football avec les États-Unis. Mais si d'un côté, les joueurs américains peuvent renverser leurs adversaires et de l'autre, pour les Européens, c'est le carton rouge, ça n'ira pas. Avons-nous encore un objectif de société ou tout est-il désormais commercial ? Nous disons qu'il faut faire du commerce mais qu'il faut l'encadrer.

Le traité menace de handicaper, voire de tuer, l'action publique. Il faut arrêter de regarder la carrosserie de ce traité, il faut ouvrir le moteur. Et il faut donc une étude sérieuse sur les retombées d'une ouverture totale de nos frontières commerciales. ■ **C.Ern.**

Les rétroactes d'une mobilisation

Juin 2013, la Commission européenne reçoit, de la part de ses états membres, un mandat pour négocier, dans le plus grand secret, un gigantesque accord d'ouverture du marché avec les États-Unis. Un marché commun des États-Unis et de l'Europe. Le Belge libéral flamand, **Karel De Gucht**, alors commissaire européen

au commerce, est à la manœuvre. Tout cela se passe dans un désert de réactions.

Il faut attendre fin 2013, début 2014, pour que des esprits s'éveillent. Tout part de citoyens et du monde associatif, rejoints bientôt par les syndicats et par Écolo. Le **15 mai 2014**, la tenue d'une réunion sous haute sur-

veillance est éventée. Face au Palais d'Egmont, à Bruxelles, des citoyens décident de former une chaîne humaine pour protester. La police procède à **240 arrestations administratives**. Dans le lot, des députés verts, des syndicalistes mais surtout des citoyens. C'est alors que les médias commencent à parler. ■ **C.Ern.**

Le spectre du poulet chloré

Le poulet chloré, autorisé aux États-Unis, envahira-t-il l'Europe si le traité transatlantique était adopté ? Le poulet à l'eau de javel est devenu le symbole de la menace que le TTIP fait peser. Pour ceux qui soutiennent le traité, nos règles sont là et donnent beaucoup de garanties aux Européens.

Depuis l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne il y a quatre ans, tout traité doit être compatible avec les règlements internes de l'Union européenne. De ce fait, nos standards ne baisseraient pas. Le Parlement européen ne permettrait jamais la

commercialisation de poulet lavé à l'eau de javel. Tout dépendra des termes exacts du traité. Par ailleurs, les règles internes de l'Union européenne ne sont pas immuables. Une fois un tel traité adopté, qu'est-ce qui garantirait qu'elles ne vont pas progressivement se détricoter ? C'est bien l'inquiétude.

Au-delà, l'argument massue en faveur du traité est qu'il fera augmenter le produit intérieur brut (PIB) et créera des millions d'emplois. Le traité transatlantique se profile comme « la » réponse à notre panne de croissance. Une étude a été menée. Mais les opposants contestent la validité des résultats. ■

C.Ern.

Comment sera ratifié le traité ?

Comment sera ratifié, le cas échéant, ce traité transatlantique s'il devait bel et bien aboutir dans les mois à venir ? C'est la bouteille à encre.

Soit le traité transatlantique sera considéré comme de la **compétence exclusive de l'Europe**. Dans ce cas, ce sera notre Premier ministre qui portera la responsabilité de signer ou pas, au nom de la Belgique. Et les actions, motions et démarches actuelles n'auront l'effet que de pressions.

Soit, mais c'est plus probable étant donné la complexité du traité, **les états membres seront amenés à le ratifier** au sein de leurs assemblées parlementaires.

Pour la Belgique, dans ce cas, nos différents parlements devront y passer. Dans ce cadre, les motions votées dans les communes ont un sens. Nombre d'élus communaux sont aussi députés et pourront se soulever du débat qui aura eu lieu dans leur fief de base. ■

C.Ern.